



HUBERDEAU

BULLETIN MUNICIPAL

Juin 2020

TRAVAUX PRÉVUS EN 2020 ?

Notez que l'officier municipal en bâtiment et en environnement sera en vacances du 4 au 24 août 2020. Prévoyez obtenir vos permis et certificats avant ses vacances.

(819) 681-3377, poste 5702

Séance régulière du conseil municipal du 14 juillet 2020 à 19h00.



Déchets en bordure des routes

Principalement en cette période printanière, la Municipalité sollicite l'aide des citoyens pour le retrait des déchets en bordure des routes près de vos propriétés. Assurez vous que les déchets ramassés soient disposés dans le bac approprié.

Nous comptons sur votre précieuse collaboration pour la protection de notre environnement. Merci aux citoyens qui ramassent déjà les déchets.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES LOISIRS D'HUBERDEAU

* AVIS DE CONVOCATION *

Vous êtes chaleureusement invité à participer à l'assemblée générale annuelle des Loisirs d'Huberdeau qui aura lieu:

JEUDI 25 JUIN 2020 À 19H30

Au vue des circonstances actuelles, la réunion se tiendra via l'application de réunion en ligne ZOOM.

Meeting ID : 965 2191 7061
Password : Loisirs

Pour toutes informations complémentaires:
abarbouille@hotmail.com

Nous vous invitons également à surveiller notre page Facebook: Les Loisirs d'Huberdeau où vous retrouverez ces informations.

Danielle Hébert
Présidente des Loisirs d'Huberdeau inc.



La Municipalité d'Huberdeau procède à une réouverture partielle de ses bureaux municipaux, fermés en raison de la pandémie de COVID-19

Depuis le 10 juin 2020 la réception de l'hôtel de ville est ouverte aux citoyens et visiteurs, ceux-ci devront toutefois respecter certaines consignes sanitaires :

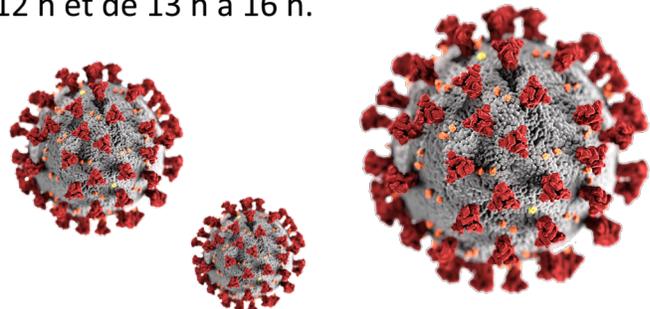
- Ne pas se présenter à l'hôtel de ville avec des symptômes de la COVID-19 (fièvre, toux, difficulté respiratoire, perte d'odorat).
- Se laver les mains avec le désinfectant installé sur la table à l'entrée.
- S'enregistrer à la réception (nom et numéro de téléphone).
- Garder une distance de 2 mètres entre les personnes en tout temps.
- Respecter la limite maximum de 5 clients à la fois (les autres devront attendre à l'extérieur).
- Tousser dans son coude.
- Le port du masque est recommandé.
- Éviter de flâner sur place.

Le service de l'urbanisme pourra accueillir des visiteurs qui devront **prendre rendez-vous au préalable** en téléphonant au 819-681-3377, poste 5702.

IMPORTANT : Malgré la réouverture partielle, la Municipalité vous invite à continuer d'utiliser les services en ligne, les courriels et les appels téléphoniques pour communiquer avec l'administration municipale. Notre personnel se fera un plaisir de vous répondre durant les heures d'ouverture, soit : du mardi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Merci de respecter ces consignes.

La direction.





La Municipalité d'Huberdeau procède à une réouverture partielle de ses aires de jeux, fermés en raison de la pandémie de

COVID-19

La Municipalité d'Huberdeau a procédé depuis quelques jours à l'ouverture partielle de ses aires de jeux, accès public et toilettes accessibles aux publics, certaines règles sanitaires doivent cependant être respectées :

- Restez chez vous si vous présentez des symptômes de la COVID-19 (fièvre, toux, difficulté respiratoire, perte d'odorat, fatigue extrême) ou si une personne de votre domicile présente un de ces symptômes.
- Utiliser la salle de toilette en cas d'urgence seulement.
- Se laver les mains ou se désinfecter les mains avant et après l'utilisation des jeux, équipements.
- Le terrain de tennis est permis en pratique libre en simple uniquement, maximum de 2 joueurs par terrain, utiliser votre propre équipement de tennis et marquez vos balles.
- Jetez immédiatement les papiers-mouchoirs utilisés dans une poubelle doublée d'un sac de plastique et lavez-vous ensuite les mains.
- Garder une distance de 2 mètres entre les personnes en tout temps.
- Tousser dans son coude.
- Le port du masque est recommandé.
- Éviter de flâner sur place.

IMPORTANT : Prendre note qu'il nous est impossible d'assurer la désinfection des lieux après chaque utilisation. Afin d'assurer votre sécurité et celle de tous les utilisateurs, vous devez vous laver les mains avant et après l'utilisation.

Merci de votre collaboration.

La direction.





RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2019

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier 2019.

Réalisations 2019 :

L'année 2019 a été marquée par les investissements majeurs suivants :

- Changement du système d'éclairage à la patinoire au coût de 19 039.48\$;
- L'achat d'un tracteur et équipement pour le déneigement des trottoirs 19 815.00\$;
- L'achat de feux de chantier au coût de 8 703.46\$;
- L'achat d'un radar pédagogique : 4 728.40\$;
- Travaux de scarification sur le chemin de la Rouge au coût de 24 019.18\$;
- Travaux de pavage et réfection sur le chemin du Lac-à-la-Loutre au coût de 34 344.14\$;
- Octroi d'un mandat pour la conversion des luminaires de rues au DEL au coût de 35 100.64\$;
- Travaux de réfection sur la rue Principale au coût de 509 678.32\$.

D'autres réalisations ont marqué l'année 2019 :

- L'embauche de M. Benoît Prévost à titre de chauffeur/opérateur/manœuvre;
- L'octroi du mandat de camp de jour au camp des débrouillards;
- Application du remboursement des frais de non-résidents pour la pratique d'une activité physique sportive aux adultes en plus des enfants;
- Modification de la politique de location de salles afin d'offrir la gratuité aux organismes à but non lucratifs/communautaires/partenaires;
- Installation de compteurs d'eau dans tous les commerces et dans certaines résidences;
- Changement d'une pompe du puits du réseau d'eau potable.
- Implantation d'un système d'alerte à la population.

Rapport du vérificateur externe :

Lors du dépôt des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2019, la firme Amyot et Gélinas, auditeur de la municipalité a émis un rapport attestant que les états financiers consolidés donnaient, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité.

Résumé de la situation financière :

La Municipalité présente une excellente santé financière. Avec un surplus de 191 106\$ en 2019, un surplus cumulé libre de 745 773\$ (incluant le surplus de 2019) et des dettes totalisant 1 344 248\$.


Évelyne Charbonneau, mairesse.



MA BIBLIOTHÈQUE

Service de prêts sans contact.



EMPRUNTS DE LIVRES

- *Réservations dès le 17 juin entre 10h00 et 12h00.
- *Par téléphone : (819) 681-3377, poste 5704 et sur répondeur.
- *En ligne en tout temps à : www.mabiblioamoi.ca
biblio@municipalite.huberdeau.qc.ca
- *Laissez-nous votre nom et numéro de téléphone, les titres et les noms des auteurs.

RÉCUPÉRATIONS DES LIVRES

- *Tous les samedis à partir du 20 juin entre 10h00 et 12h00.
- *Soyez assurés que tous les livres ont été soumis à une quarantaine de 72 heures.
- *Une personne par famille.
- *Assurez-vous d'avoir reçu un appel ou un courriel vous informant que vos livres seront disponibles le samedi.

RETOUR DES LIVRES

*Les livres peuvent nous être retournés à tous les samedis à partir du 20 juin, entre 10h00 et 12h00.

*Période d'amnistie : entre le 20 juin et le 1^{er} août 2020. Rapportez-nous vos livres en retard et nous oublierons les amendes. Oui, nous effacerons les amendes si les livres nous reviennent. Malheureusement, après le 1^{er} août 2020, nous devons facturer les livres non retournés.

C'est avec une grande joie que notre bibliothèque a reçu de la Caisse Populaire Desjardins du Mont-Tremblant la somme de 500\$. Cette commandite prestigieuse nous motive à continuer notre bon travail et ainsi nous permettre de renouveler notre collection «jeunesse». Nos jeunes abonnés profiteront de cette générosité.

LA CHUTE À LIVRES N'EST ACTUELLEMENT PAS FONCTIONELLE.



TIRAGE REPORTÉ

d'une couverture tricotée à la main

Tirage reporté à l'automne 2020

Dû aux événements de la Covid19 qui sont hors de notre contrôle, la vente de billets et le tirage de la couverture tricotée par les tricoteuses du Club de tricot «Mailles et Mots» reprendront à l'automne. Nous vous relancerons dès que nous aurons de plus amples informations. Les billets déjà vendus sont conservés pour le tirage à venir. Merci de votre compréhension.

Margot Guindon et Johanne Thivenais.



AVIS IMPORTANT

RINÇAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC ET INSPECTION DE BORNES INCENDIE

**PROGRAMME DE RINÇAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC
ET INSPECTION DE BORNES D'INCENDIE
DU 7 AU 8 JUILLET 2020 ENTRE 7H ET 17H**

À TOUTE LA POPULATION DESSERVIE PAR LE RÉSEAU D'AQUEDUC MUNICIPAL

La municipalité d'Huberdeau désire aviser tous les utilisateurs du réseau d'aqueduc que des travaux de rinçage du réseau et d'inspection de bornes d'incendie seront réalisés du 7 au 8 juillet 2020 inclusivement.

AVERTISSEMENT - PRÉCAUTION



Conséquemment à ces travaux, il est possible que vous constatiez une baisse de pression ainsi que la présence d'eau brouillée. Il est alors recommandé de vérifier si l'eau est colorée avant d'en faire l'utilisation. Si celle-ci est colorée, vous devez ouvrir les robinets d'eau froide et laisser couler l'eau jusqu'à ce qu'elle devienne incolore.



Nous nous excusons des inconvénients que cette opération pourrait vous occasionner et vous remercions de votre compréhension et collaboration.

La direction